

Instruction générale sur le tir de l'Infanterie

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Instruction générale sur le tir de l'Infanterie . cinquième partie, le tir aux armes antichars : A. le tir des entacs : approuvée le 8 août 1967 sous le n° 12136/DTAI/INF/TT / Ministère de la Défense ; Etat-Major de l'Armée de Terre ; Direction technique des Armes et de l'Instruction

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique
France, Direction technique des armes et de l'instruction - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : [s.n.] : A.I.A.T., 1968

Description matérielle : 1 vol. (78 p.) ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. Infanterie.

Sujet - Nom commun : Tir militaire

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Guides pratiques